

Clairoix (Oise) et la guerre de 1914-1918



Henri LESOIN, Rémi DUVERT, Jean-Marc BOCHAND

Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix »

Collection « Les notices historiques clairoisiennes »

n° 07 ~ 2014

Sommaire

• <i>Introduction</i>	<i>p. 03</i>
• <i>Le contexte</i>	<i>p. 03</i>
• <i>La mobilisation (août 1914)</i>	<i>p. 04</i>
• <i>L'occupation temporaire de Clairoix (septembre 1914)</i>	<i>p. 05</i>
• <i>Un village près du front (1914 à 1917)</i>	<i>p. 08</i>
• <i>Une « respiration » (mars 1917 à février 1918)</i>	<i>p. 11</i>
• <i>La nouvelle offensive allemande (mars à juin 1918) et l'évacuation de Clairoix</i>	<i>p. 12</i>
• <i>Le retour</i>	<i>p. 16</i>
• <i>Les morts</i>	<i>p. 18</i>
• <i>Dormitz - Clairoix, douleurs parallèles</i>	<i>p. 20</i>
• <i>En mémoire de quelques soldats clairoisiens</i>	<i>p. 21</i>
• <i>Frères et cousins en 1914-1918</i>	<i>p. 24</i>

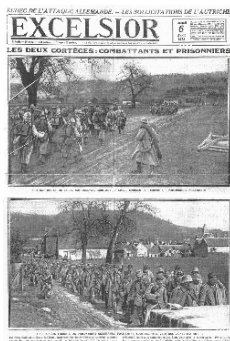


Illustration de couverture : des prisonniers allemands marchent sur le chemin reliant Clairoix à Margny-lès-Compiègne (actuelle rue de la Poste), le 2 avril 1918.

Cette photo a aussi servi d'illustration en première page du journal L'Excelsior, édition du 6 avril 1918 (voir ci-contre).

Ce cliché, et ceux des photos placées pages 11, 12 (gauche), et 13 de cette brochure, sont conservés à l'ECPAD (Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense), au fort d'Ivry-sur-Seine.

La collection « Les notices historiques clairoisiennes »

N°	Titre	Année
01	L'école communale en 1858 : l'exemple de Clairoix (Oise)	2008
02	La filature de soie de Clairoix (Oise)	2009
03	Les vignes à Clairoix (Oise) et dans les environs	2010
04	Le Clos de l'Aronde, mairie de Clairoix (Oise)	2011
05	Clairoix (Oise) en 1926	2012
06	Le comte Aimery de Comminges et Clairoix (Oise)	2013
07	Clairoix (Oise) et la guerre de 1914-1918	2014

Introduction

À l'occasion du centenaire du début de la première guerre mondiale, il nous a paru utile de recueillir le maximum de données et de témoignages sur ses conséquences pour Clairoux et ses habitants, afin de ne pas trop perdre la mémoire locale de ces terribles années.

Cette brochure présente une synthèse des informations que nous avons pu rassembler sur les différentes périodes de ces quatre années, et les suites de la guerre, au sein de la commune ; on y trouvera aussi des éléments concernant quelques soldats clairoisiens. Elle pourrait être complétée, en 2018, par un ouvrage plus consistant.

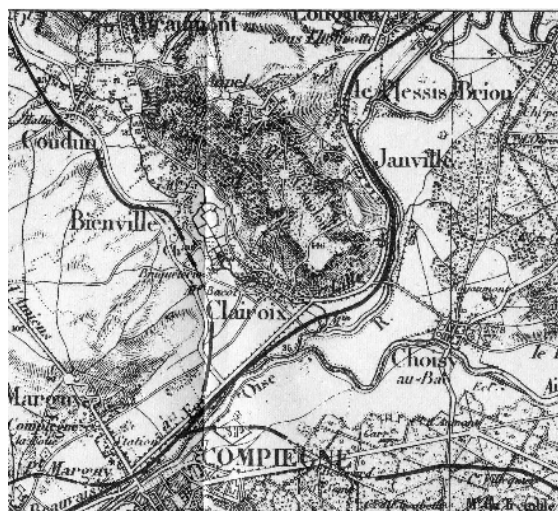
Le contexte

Le 28 juin 1914, à Sarajevo, l'assassinat de l'archiduc d'Autriche, François-Ferdinand, par un jeune nationaliste serbe, mit le feu aux poudres d'une Europe divisée par la montée des impérialismes, les rivalités économiques et coloniales, et l'éveil des nationalismes. Divisée, elle l'était aussi par le jeu des alliances : d'une part le bloc Allemagne/Autriche-Hongrie/Italie, et d'autre part l'entente France/Russie/Angleterre, qui soutint le royaume de Serbie, bien que situé dans la sphère de l'empire austro-hongrois ; la guerre devenait ainsi inéluctable.

Pour garantir une guerre courte autant que dissuasive, la France disposait d'une capacité à lever rapidement une armée de plus de 4 millions d'hommes. La loi de 1913, qui fit passer de deux ans à trois ans la durée du service militaire, l'aida particulièrement à former une masse importante de jeunes militaires. L'Allemagne, qui lui déclara la guerre le 3 août 1914, mit en place une armée légèrement supérieure en effectif humain, mais aussi et surtout dotée d'une artillerie lourde supérieure en nombre et en portée. De part et d'autre, on jugea que l'issue de ce conflit serait effective avant Noël, chacun à son avantage, bien entendu.

À cette époque, la garnison de Compiègne était importante : elle disposait de trois régiments : le 54^{ème} RI (régiment d'infanterie), le 13^{ème} RIT (régiment d'infanterie territoriale), et le 5^{ème} régiment de dragons. En temps de guerre, un régiment comptait 3 bataillons de 1200 hommes, et le 54^{ème} RI se dédoublait en activant le 254^{ème} RI, ce qui donnait en tout un effectif de 15 000 à 20 000 hommes, en comptant les dépôts et les services divers.

Avec les moyens modernes de déplacement et notamment l'aviation militaire, Compiègne, située à 70 kilomètres de la ceinture fortifiée de Paris (Le Bourget-Montmorency), constituait un « verrou avancé » de l'axe nord du camp retranché de Paris.

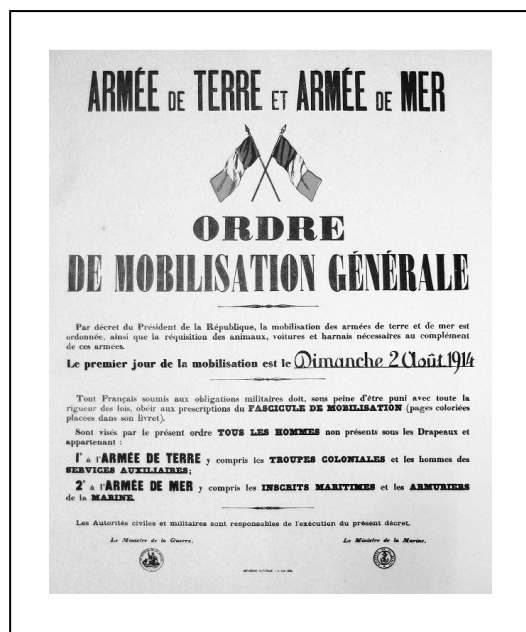


Extrait d'une carte d'état-major de 1886, montrant notamment les 3 lignes de chemin de fer partant de Compiègne ou Clairoux.

Plus précisément, un ensemble de collines (dont le mont Ganelon), formant une barrière naturelle, rendait facilement défendable Compiègne. Clairoix était situé sur un axe tactique d'autant plus intéressant que le village se situait à la confluence de deux voies navigables (l'Aisne et l'Oise), à la croisée de routes et de lignes de chemin de fer desservant le nord (Noyon, Chauny, Saint-Quentin..., d'une part, et Roye, Chaulnes, Cambrai..., d'autre part) et l'est (Soissons...).

La mobilisation (août 1914)

À la veille de la guerre, Clairoix compte environ 800 âmes. Comme partout ailleurs en France, l'effectif rappelé sous l'uniforme représente environ 20 % de la population. Mais la mobilisation générale de début août 1914 va, d'entrée de jeu, aspirer à Clairoix sans doute près de 200 hommes, jeunes comme anciens.



Le décret ordonnant cette mobilisation est annoncé au matin du dimanche 2 août ; le tocsin sonne dans la journée. Les services de la mairie de Clairoix placardent l'affiche (cf. ci-contre) le 3 août, proclamant par là-même l'état de siège.

Mais cette nouvelle n'étonne plus personne : en effet, dès le samedi 1^{er} août, les ménagères avaient anticipé en rassemblant des vivres, et les conscrits avaient rejoint les premières lignes de front. Les soldats sous les drapeaux, comme Léon Sézille et Henri Maupin (de la classe 1913, c'est-à-dire nés en 1893) ou son frère Maurice (de la classe 1912), affectés au 67^{ème} RI de Soissons, ont rejoint le front, selon des plans préétablis par les états-majors.

L'affiche de la mobilisation générale s'adresse en fait aux hommes affectés à la réserve. Leur livret militaire prescrit la marche à suivre et quel dépôt rejoindre. La majorité des réservistes natifs de Clairoix doivent rallier le 54^{ème} RI, basé à Compiègne (Royallieu). Les plus jeunes, libérés du service militaire lors des cinq années précédentes, complètent les bataillons supplémentaires, la plupart des autres forment le 254^{ème} RI, dont l'encadrement est renforcé par des cadres de métier du 54^{ème} RI, et les plus âgés, nés avant 1880, rejoignent le 13^{ème} RIT (également implanté à Royallieu). Pour les non-natifs de l'Oise vivant à Clairoix, le livret militaire indique la ville où il faut se rendre ; ainsi l'instituteur de Clairoix, Adolphe Bergès, originaire du Gers, est mobilisé à Auch, au sein du 88^{ème} RI.

La mobilisation doit s'opérer en bon ordre et sans retard. Pour prévenir les débordements possibles, le maire, M. de Comminges¹, obéissant sans doute à une consigne préfectorale, publie le 3 août un arrêté visant à limiter l'usage de l'alcool (les cafés, cabarets et débits de vins doivent être fermés entre 20h et 5h).

¹ Pour davantage de précisions sur le comte Aimery de Comminges, maire de Clairoix de 1904 à 1919, romancier, et spécialiste du cheval, voir la brochure n° 6 de la collection *Les notices historiques clairoisiennes*, parue en 2012.

Clairoix se vide donc petit à petit de sa population masculine. Une quarantaine de jeunes sert déjà les armées depuis fin 1911 ; environ 160 hommes, tous corps de métiers confondus, partent le 3 août vers différentes destinations ; puis, dans les semaines qui suivent, environ 50 anciens font à leur tour leurs adieux. Pour la seule rue Saint-Simon (qui s'étend alors de la RN 32 jusqu'au bout de l'actuelle rue du marais), 80 hommes environ quittent leur foyer. Chez les Pinchon (qui séjournent au Clos de l'Aronde, l'actuelle mairie), 5 frères sur 6 sont mobilisés. Parfois le fils et le père, comme chez les Dutilloy, respectivement des classes 1909 et 1889, quittent le foyer le même jour.

Et l'outil économique s'arrête assez brusquement ; par exemple, à l'approche des moissons, il faut se passer des 21 chevaux réquisitionnés pour les armées... Mais on peut imaginer que l'ambiance demeure plutôt bonne, car nul n' imagine le conflit qui se prépare, ni dans sa durée, ni dans son horreur.

L'occupation temporaire de Clairoix (septembre 1914)

Le 21 août, les nouvelles en provenance de Belgique s'annoncent brusquement mauvaises ; les Allemands « descendent » sur Paris... (le 28 août, le Progrès de l'Oise titre pourtant : « *Les troupes franco-anglaises dans le Nord ont été légèrement ramenées en arrière. La résistance continue* »).

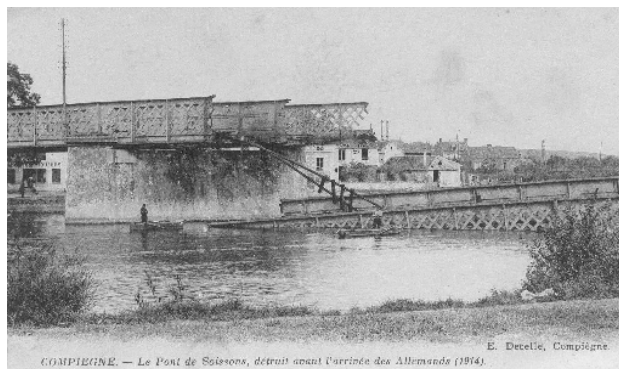
À Clairoix, dans la journée du 26, les trains de réfugiés qui proviennent du nord laissent deviner la réalité des faits. Les jours suivants, on voit passer (sur la ligne de Saint-Quentin et sur la ligne de Roye), des trains chargés de blessés.

Dès le 27, de nombreux avions français ou anglais sillonnent le ciel au-dessus de Clairoix et du mont Ganelon. Le 28, le 13^{ème} RIT, enfin constitué, garde les routes de Clairoix et de Margny-lès-Compiègne. Alors que des soldats français prennent position sur le mont Ganelon pour surveiller les approches de Compiègne, un aéroplane allemand effectue ce jour-là quelques évolutions au-dessus de la région.

Suite à un arrêté du 29 août, le maire de Clairoix, « *vu l'approche de l'ennemi, considérant qu'il importe pour la sécurité du village d'enlever (aux forces allemandes) tout prétexte de représailles* », demande à tous les habitants de déposer immédiatement à la mairie leurs armes à feu, cartouches et autres armes.

Le 30 août, le roulement sourd du canon se fait entendre. Les riverains de la route nationale 32 assistent au repli incessant d'unités alliées, qui, de jour comme de nuit, semblent talonnées par l'ennemi.

L'armée anglaise évacue la garnison de Compiègne, et le 31 août, vers 11 heures, une section de la 19^{ème} compagnie du 5^{ème} régiment du génie fait sauter le vieux pont de pierre du centre-ville, puis le pont de chemin de fer sur



Le pont de chemin de fer sur l'Oise, juste en aval de Clairoix, détruit fin août 1914.

l'Oise, dit de Soissons (voir l'illustration de la page précédente) ; l'onde de choc de cette dernière déflagration est si forte qu'elle endommage quelques maisons voisines.

Dans l'après-midi, la cavalerie allemande, escortant des pièces d'artillerie, traverse Clairoix au grand galop. Cette avant-garde occupe immédiatement Margny, et depuis ses hauteurs, braque ses canons sur Compiègne.

Puis c'est l'infanterie que peuvent entendre les Clairoisiens, cloîtrés dans les caves ou derrière les volets clos de leurs maisons. Elle paraît épuisée par la fatigue et le manque de vivres ; un des premiers réflexes de ces soldats est sans doute de se désaltérer aux bornes fontaines du village...

Le passage du 4^{ème} corps d'armée allemand est suivi de longs convois de camions et de voitures chargés d'approvisionnements en tout genre, de pièces d'artillerie et de caissons hippomobiles.

Les quelque dix jours d'occupation allemande se passent plutôt bien à Clairoix. Seules les rares maisons abandonnées sont probablement pillées. Le maire, qui parle allemand, évite sans doute bien des ennuis à ses administrés.

Toutefois, la présence allemande modifie la vie du village. L'usage des débits de boissons est interdit (par un arrêté municipal du 2 septembre ; cependant « *les débitants devront faire droit aux exigences de l'ennemi* »...). Les réquisitions entraînent une baisse immédiate des denrées alimentaires. Le 3 septembre, afin de parer à la disette, un nouvel arrêté oblige le boulanger à ne livrer le pain aux habitants que « *dans la mesure stricte de leurs besoins* », et, en ce qui concerne les réfugiés ou personnes de passage, à ne leur en livrer que contre un bon signé du maire. Le 4 septembre, le maire, « *vu l'état de guerre et la difficulté de se procurer des vivres, le village étant isolé au milieu des troupes allemandes* », décide que « *les animaux de basse-cour, volailles et autres, trouvés par les gardes ou les particuliers qui devront immédiatement en rendre compte, dans les maisons abandonnées depuis plus de trois jours, seront apportés à la mairie, ainsi que les denrées alimentaires* » et que « *les denrées et animaux feront l'objet d'une réquisition, et seront distribués aux familles nécessiteuses* ». Concernant l'hygiène, l'occupant, partout où il passe, impose également quelques mesures (voir l'encadré ci-dessous).

Clairoix - arrêté municipal du 7 septembre 1914

Vu l'état de guerre, vu la loi du 2 avril 1888, vu l'arrêté préfectoral de police sanitaire de 1912, considérant :

- 1) qu'il importe, spécialement en ces circonstances graves où la commune sera longtemps peut-être privée de tout médecin, d'éviter la moindre cause d'épidémie,
 - 2) qu'il est souhaitable que l'aspect extérieur des maisons et des rues reflète l'excellent esprit et le calme de la population, ainsi que sa bonne volonté pour faciliter les tâches du maire,
- le Maire arrête :

Art. 1 : Tous les jours avant 9 heures du matin, chacun devra balayer le devant de sa maison et la moitié de la rue dont elle est riveraine, et faire disparaître les tas d'ordure et de poussière.

Art. 2 : Les contrevenants à cet arrêté se verront dresser procès-verbal en cas de mauvaise volonté ; de plus ce nettoyage sera exécuté à leurs frais par les soins de la municipalité au tarif de 0,25 centimes par jour, lesquels seront perçus par le percepteur avec les autres impôts.

Art. 3 : Les gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le 9 septembre, de nouveaux convois d'artillerie allemande traversent Clairoix, se dirigeant vers le sud ; des troupes allemandes sont amenées par la ligne de chemin de fer de Roye. L'activité de l'occupant, qui se fait plus pressante, indique que la résistance des armées françaises s'organise.

Et effectivement, le 10, suite à la fameuse bataille de la Marne, l'armée allemande se replie. Leurs chariots prennent la direction de Choisy-au-Bac, le canon grondant plus que jamais. Le 11, les troupes françaises approchent de Compiègne, les duels d'artillerie s'enchaînent. Cette fois, les Allemands sont bien en retraite. Le 12 septembre, ils font sauter le pont du Bac-à-l'Aumône qui relie Clairoix à Choisy (voir ci-contre le pont provisoire qui le remplacera).

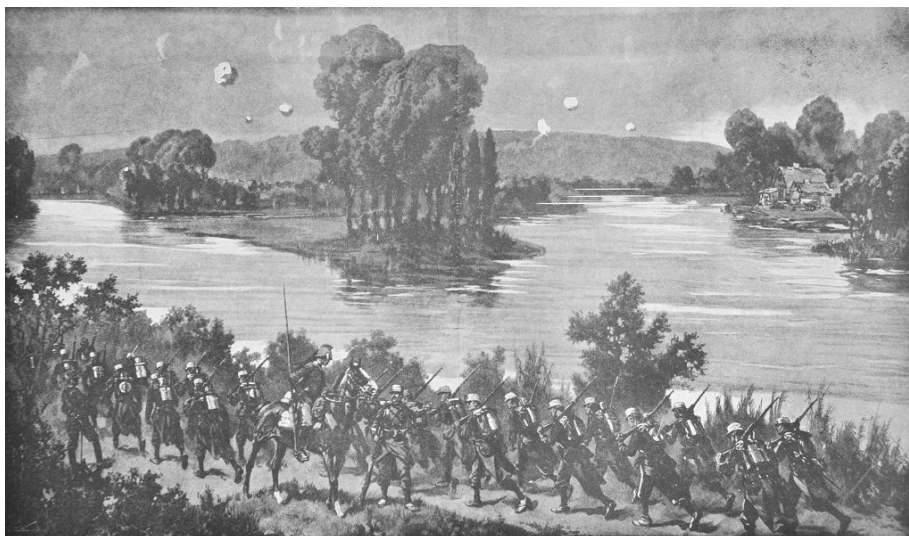
De jour comme de nuit, les troupes françaises remontent vers Noyon, empruntant parfois l'ancien chemin de halage de l'Oise (voir l'illustration ci-dessous).



Reliant Clairoix et Choisy-au-Bac, au lieu-dit « Le Bac-à-l'Aumône » : le pont provisoire, de type Pigeaud, installé au début de 1915 par le « génie maritime » ; il remplace l'ancien pont suspendu, détruit par l'armée allemande en septembre 1914.

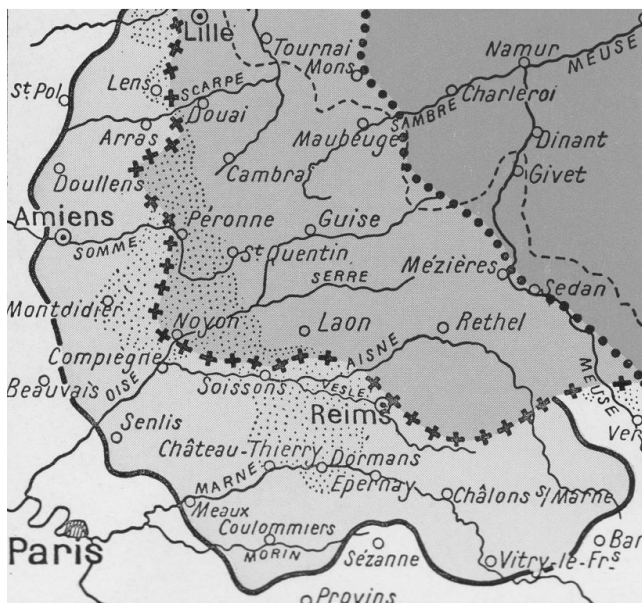
Une gravure montrant, au confluent de l'Aisne et de l'Oise, des soldats français se dirigeant vers le nord.

Illustration extraite du « Panorama de la Grande Guerre » (Jules Tallandier).



Le 14 septembre, la 37^{ème} DI (division d'infanterie), qui a pour mission de faciliter le débouché du 4^{ème} CA (corps d'armée) sur la rive droite de l'Oise, dépêche à Clairoix la 73^{ème} brigade, qui y reste deux ou trois jours (l'autre brigade de la division, la 74^{ème}, installe un groupe d'artillerie sur le mont Ganelon, afin d'assurer la surveillance des débouchés et de couvrir la marche).

Le front s'établit à quelques kilomètres plus au nord. Clairoix, désormais sécurisé, est placé dans la « zone des armées », et va se métamorphoser au long des quatre années de guerre à venir.



Sur cette carte des fronts de guerre :

- la ligne noire continue indique l'avance extrême des Allemands en septembre 1914 ;
- la ligne formée de petites croix indique le front, plus ou moins stabilisé, d'octobre 1914 à juillet 1918 ;
- la ligne formée de petits points indique les positions des armées alliées au moment de l'armistice du 11 novembre 1918.

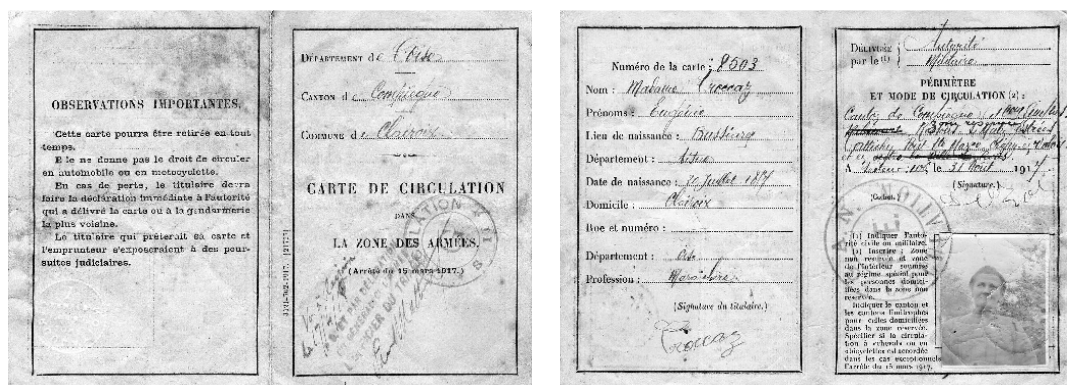
Carte extraite de l'ouvrage de P.Galland, « Histoire de la Grande Guerre », éditions Durassé, 1974.

Un village près du front (1914 à 1917)

En raison de la proximité du front, Clairoux est non seulement implanté dans la « zone des armées », mais aussi dans la « zone réservée » (au nord d'une ligne Crépy-en-Valois – Creil – Saint-Just-en-Chaussée). Cela implique plusieurs types de contraintes...

Une circulation contrôlée

Le déplacement des habitants est obligatoirement soumis à une autorisation écrite spécifiant l'identité du détenteur, son mode de locomotion, et l'itinéraire qu'il doit suivre. En outre, dans la « zone réservée », il est interdit de se déplacer entre 19h et 6h... Quant à la circulation automobile, elle nécessite, pour la « zone de l'armée », une autorisation particulière, valable sur un seul itinéraire et pour une période maximale de quinze jours. Pour circuler en train, il faut un sauf-conduit, établi pour un seul trajet. Ces dispositions seront maintenues jusqu'à la fin du conflit.



Une carte de circulation attribuée à Eugénie Trocaz, maraîchère clairouienne.

Les déplacements à bicyclette deviennent quasi-inexistants, en raison des réquisitions des vélos par l'armée ; et le coût de ces deux-roues est devenu exorbitant. C'est donc en général à pied que les Clairoisiens se rendent au marché de Compiègne, tirant leur petite carriole chargée de victuailles, pour y vendre le produit de leurs terres et de leurs élevages (légumes, fruits, œufs, volailles...). Le contrôle s'effectue par la prévôté, à la sortie du village, au bout du chemin de la « Planchette », ou sur la route nationale (le chemin de halage leur est interdit).

Des habitants surveillés

Si les déplacements sont surveillés et contrôlés, c'est aussi pour limiter la circulation des espions. Le risque d'espionnage est en effet avéré : ainsi des signaux lumineux, émis à partir d'appareils sophistiqués, sont aperçus fin 1914 et début 1915 depuis le mont Ganelon vers un axe Clairoix – Rémy ; ils sont probablement l'œuvre de soldats allemands infiltrés dans les lignes françaises, comme le confirment les rapports de la prévôté du 13^{ème} CA.

La traque des espions, le plus souvent vécue comme une atteinte à la vie privée, oblige la prévôté et les services du renseignement à vérifier si chaque individu n'est pas un agent de l'ennemi (les habitants dont les noms sont à consonance allemande font parfois l'objet de délations ou sont évacués à titre préventif). À Clairoix comme ailleurs, cette suspicion pèsera tout au long du conflit, et les délations, fréquentes mais rarement confirmées, nuisent à la sérénité du village.

Des logements réquisitionnés

Pour le cantonnement des troupes de passage, est mise en place une réquisition quasi-permanente des maisons vides, des chambres à coucher inoccupées chez l'habitant, des granges, des dépendances de fermes, et des champs. Clairoix dispose de beaucoup de fermes (une vingtaine) et de maisons de maître avec de nombreuses pièces (les anciens moulins, le Clos de l'Aronde...). Un major de cantonnement est chargé de la répartition.

Dans l'ensemble, les cohabitations semblent se dérouler correctement... ; ce qui n'exclut pas quelques accidents, comme celui relaté dans le *Progrès de l'Oise* du 18 novembre 1915 :

« Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a éclaté à Clairoix et a consumé des bâtiments agricoles appartenant à M. Paul Déchasse². Les secours furent rapidement apportés par des militaires qui maîtrisèrent le feu.

M. Déchasse éprouve des pertes assez importantes qui se détaillent ainsi : une batteuse, 3000 bottes d'avoine non battues, des fourrages et de la paille, 30 quintaux d'avoine ; et 200 balles de foin appartenant à l'armée ont été également la proie des flammes.

Les bestiaux ont été sauvés. Les dégâts sont couverts par une assurance.

On impute la cause du sinistre à l'imprudence des soldats ».

Un développement de la prostitution

La présence régulière de diverses troupes de l'armée de terre, de la marine (voir page 11), de l'aviation (à Corbeaulieu), et d'une ambulance (au moulin Bacot, depuis fin 1914), attire les filles de mauvaise vie.

La frontière entre « l'amourette de passage contre rétribution » et l'activité professionnelle d'une prostituée est difficilement identifiable, tant la palette des situations

² Mort en septembre 1914 (cf. page 19).

individuelles est large. Le risque majeur reste la survenue de maladies vénériennes pouvant entraîner l'indisponibilité de soldats au combat. Pour le 2^{ème} bureau militaire chargé du renseignement, c'est aussi la crainte d'une indiscretion d'un homme de troupe ou d'un officier, qui, par le biais d'une femme au service de l'ennemi, pourrait compromettre une opération militaire.

La pression s'exerce donc sur le maire, qui doit prendre des dispositions (voir ci-dessous) visant à dissuader le passage de l'amateurisme au professionnalisme...

Clairoix - arrêté municipal du 1^{er} avril 1916 sur la prostitution

Considérant que dans l'intérêt du bon ordre, de la moralité et de la santé publiques, et spécialement en temps de guerre, il y a lieu de réglementer la prostitution :

Article 1^{er} : Sont réputées filles publiques, et comme telles, soumises aux prescriptions du présent arrêté, les femmes ou filles qui se livrent notoirement et habituellement à la prostitution publique ou clandestine.

Art. 2 : Les femmes ou filles publiques, âgées de plus de 16 ans, seront inscrites d'office sur les registres tenus à cet effet par le service de police à la mairie, comme filles soumises.

Art. 3 : L'inscription aura lieu dans les conditions suivantes : toute femme ou fille se livrant à la débauche, en racolant les hommes sur la voie publique ou dans les établissements publics, toute femme ou fille se prostituant à tous venants, soit dans les mêmes lieux, soit dans un local privé, sera l'objet d'un rapport relatant les faits constatés. Ce rapport lui sera communiqué par le maire, qui l'entendra dans ses explications. Si elles sont insuffisantes, le maire pourra ordonner par arrêté l'inscription d'office de la femme ou fille en cause.

Art. 4 : Dans l'intérêt de la morale et de la santé publique, il est interdit aux cabaretiers, débitants de boissons, logeurs, propriétaires ou loueurs de maisons ou chambres garnies, de recevoir dans leurs établissements ou maisons, pour y racoler ou pour s'y livrer à la prostitution, des filles ou femmes de débauche ou des individus de mœurs spéciales.

Art. 5 : Les lieux de débauche clandestins sont interdits sur toute l'étendue du territoire de la commune de Clairoix.

Art. 6 : Les filles ou femmes publiques inscrites seront tenues de se conformer aux mesures sanitaires ordonnées par l'Administration pour prévenir la propagation des maladies contagieuses dont elles pourraient être atteintes.

Art. 7 : Il leur est expressément défendu de paraître le jour sur la voie publique, de manière à s'y faire remarquer, d'y stationner, aller et venir, d'y former des groupes, de s'adresser aux passants, de les attirer ou appeler par quelque signe ou de toute autre manière.

Art. 8 : Elles ne pourront, sous aucun prétexte, sortir de leurs demeures après 8 heures du soir depuis le 1^{er} Avril au 1^{er} Octobre, et après 6 heures du 1^{er} Octobre au 1^{er} Avril. Il leur est enjoint d'éviter dans leur mise tout ce qui pourrait blesser la décence ou la pudeur.

Art. 9 : Toutes les filles publiques devront se soumettre à la visite d'un médecin nommé à cet effet par l'autorité municipale.

Art. 10 : Toute fille ou femme publique reconnue atteinte de maladie contagieuse, sera immédiatement après la visite séquestrée et conduite à l'hôpital de Compiègne, pour y être traitée et retenue jusqu'à parfaite guérison.

Art. 11 : En aucun cas les filles publiques affectées de maladies contagieuses ne pourront être traitées à leur domicile ou ailleurs qu'à l'hôpital.

Art. 12 : Pendant la durée de la guerre, les femmes ou filles se livrant à la prostitution seront signalées à l'Autorité militaire.

Art. 13 : Le garde champêtre, la Gendarmerie, la Prévôté seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

Des ressources réduites

Le cantonnement des militaires crée aussi une pénurie d'eau potable aux bornes publiques ; en témoigne par exemple l'arrêté du 23 juin 1915, qui interdit de « *gaspiller l'eau des bornes fontaines, soit en s'en servant pour faire boire les chevaux au seau et au baquet, soit pour faire la lessive sous le robinet, soit encore en calant le robinet de façon à en assurer le débit ininterrompu* »...

D'autre part, les villages de la zone des armées font l'objet d'une surveillance des prix à la vente des denrées de première nécessité, car la présence des troupes peut entraîner localement une inflation.

En dépit de tous ces problèmes, la présence des soldats français n'est semble-t-il pas remise en cause. Cela suppose néanmoins un « grand écart » permanent de la part du maire, chargé de concilier les exigences militaires avec le mécontentement de certains habitants. Mais il est vrai aussi que des militaires, agriculteurs de métier, interviennent et prêtent main-forte à la saison des moissons et des semailles.

Il y a aussi le sentiment de solidarité pour tous ces soldats soumis à l'épreuve de la mort. Environ 160 hommes de Clairoux sont au front, et, au travers de chaque visage de passage, c'est un peu celui d'un mari, d'un fils ou d'un père qui transparaît...

Une « respiration » (mars 1917 à février 1918)

Courant mars 1917, de façon à raccourcir le front, l'armée allemande se replie au nord de Noyon, sur la ligne dite Hindenburg (Arras - Saint-Quentin - Soissons). Mais le front reste relativement proche, et Clairoux, toujours dans la « zone des armées », demeure un lieu de passage des troupes, une croisée des chemins.

Le secteur est principalement occupé par des artilleurs, des unités d'approvisionnement en munitions et des unités au repos. Près de Clairoux, sont mis en place de grands dépôts d'obus à peine camouflés ; les soldats de la territoriale aident les artilleurs au chargement des munitions dans les camions qui se dirigent ensuite vers le front.

La gravière de Clairoux (qui se trouvait près de l'actuelle rue des étangs), est exploitée pour des fortifications diverses du front ; la voie ferrée qui passe à proximité permet un acheminement rapide aux unités du génie.

Les berges de l'Oise sont occupées (en 1916 et 1917) par la marine nationale : deux canonnières, la « F » et la « M » (elles n'ont pas d'autre



Un dépôt de munitions (à Bienville) ; juillet 1917.



À la gravière de Clairoux ; février 1917.



Une canonnière, près du pont de chemin de fer sur l'Oise.



Élise Trocaz

nom que ces lettres) soutiennent les unités de l'armée de terre engagées sur les fronts de l'Aisne et du nord de Noyon. Elles possèdent chacune un canon de 100 mm (aux performances intéressantes : tir omnidirectionnel, cadence de 3 coups par minute, portée de 15 km...) et deux pièces de protection rapprochée de 47 mm. Leur mobilité permet de se transporter sur toutes les zones disposant de voies navigables, et de s'esquiver rapidement en cas de tir ennemi. Pour échapper à la surveillance des aéronefs allemands, elles changent régulièrement de berge et se camouflent en péniche.

L'ambulance du moulin Bacot, à Clairoux, continue de fonctionner, en complément de celle (américaine) implantée au château d'Annel et d'une autre (française) plus importante installée à Villers-sur-Coudun, où des jeunes filles comme la Clairoussienne Élise Trocaz travaillent comme aides-soignantes.

Cette période relativement calme n'empêche pas le maire d'anticiper d'éventuelles attaques aériennes : « *En cas de bombardements aériens [...] dès que les habitants s'apercevront de la menace d'appareils ennemis, ils devront immédiatement évacuer les rues et se mettre à l'abri dans les maisons les plus proches afin d'éviter tout au moins les éclats d'obus.* » ; « *En cas d'alerte signalée ou de bombardement évident, tous les habitants devront le jour garder ouvertes les portes des maisons, afin de permettre aux passants de trouver un abri immédiat. (Dans l'intérieur des maisons, ne pas stationner devant les portes et les fenêtres - garder les masques à portée).* » ; « *Jour et nuit doivent rester ouvertes les caves désignées par l'autorité militaire par une inscription sur les portes des maisons. En cas de bombardement menaçant, il est recommandé aux habitants de se réfugier dans ces caves [...]* » (extraits d'un arrêté du 5 février 1918).

La nouvelle offensive allemande (mars à juin 1918) et l'évacuation de Clairoux

En mars 1918, une nouvelle offensive allemande débute, avec comme objectif d'atteindre Paris ; la ville de Noyon est reprise... L'ampleur de cette opération va remettre au premier plan de l'actualité le secteur Noyon - Compiègne, et placer Clairoux et sa région dans la tourmente.

Après avoir encaissé le premier choc et retardé la progression allemande, le général Pellé, qui commande le 5^{ème} CA (corps d'armée), se replie sur Clairoux, et fixe son quartier général au Clos de l'Aronde (actuelle mairie, alors propriété des Pinchon). Le 29, il indique au général Gamelin que *« l'échéance d'une offensive générale ne pouvant pas être encore déterminée, il s'agit de s'établir très solidement et par conséquent de remuer la terre activement afin de se garantir complètement contre une nouvelle poussée de l'ennemi »*.



Le général Pellé à Clairoux (Clos de l'Aronde) ; fin mars 1918.

Pour mener la future « bataille du Matz » (qui aura lieu en juin), l'armée allemande met en place une artillerie imposante : 20 à 30 batteries au kilomètre, soit 80 à 120 canons, dont la moitié environ est constituée de pièces lourdes. Elles préparent le terrain aux divisions d'infanterie qui se massent sur un front compris entre Noyon et Montdidier. Les premières troupes d'assaut (les Stosstruppen), organisées en véritables commandos rapides et surarmés, doivent investir les hauteurs.

Le mont Ganelon, qu'on peut considérer comme le « verrou de Paris », est l'un des principaux promontoires d'observation et son étendue le transforme en véritable muraille qu'il va falloir occuper et fortifier.

La résistance française ne faiblit pas, et, par exemple, début avril, 750 soldats et 21 officiers allemands, prisonniers, traversent Clairoux en provenance de Plessis-de-Roye (voir les photos ci-dessous). Le 2 avril, le général Pellé passe au général responsable du 33^{ème} CA le commandement des secteurs des 62^{ème} et 77^{ème} divisions d'infanterie. L'infanterie, diverses unités en repli, et un bataillon de travailleurs du Pacifique (constitué principalement de Malgaches), aménagent le mont Ganelon.



Début avril 1918 : des prisonniers allemands traversent Clairoux.

Des arrêtés municipaux (6 et 7 avril) précisent les restrictions : « *Considérant que les ressources alimentaires de la commune sont très restreintes et le ravitaillement très difficile, que la capacité du cantonnement réservé aux troupes ne doit pas être diminuée, [...] il est interdit aux réfugiés et aux évacués de séjourner à Clairoix* » ; « *Considérant que, devant la rareté des farines, il convient de réduire la ration de pain, sans diminuer par trop celle des travailleurs* », les diverses rations, selon le travail et l'âge, sont fixées à 450 g / 350 g / 300 g / 200 g...

L'évacuation des civils et la bataille de juin

Début juin, le lieutenant-colonel Annibert, chef du groupement d'artillerie lourde du 2^{ème} CA installé à Clairoix, note dans son journal : « *tous les jours les avions viennent jeter des bombes dans les environs. Bataille d'avions au-dessus du PC³ de Clairoix* ».

Le 6 juin, la population de Clairoix doit évacuer la zone. Les soldats qui sont sur place les aident à préparer l'exode, en chargeant le strict nécessaire sur les charrettes à bras. Le maire sera le dernier à partir, dans la nuit du 6 au 7 juin.

Pour répondre à l'attaque allemande, la zone reçoit une concentration d'artillerie exceptionnelle (voir la carte de la page suivante), constituée de régiments d'artillerie lourde (RAL) et de régiments d'artillerie de campagne (RAC) à tir rasant, équipés en grande partie de canons de 75 mm.

Le 8 juin commence par un bombardement très violent sur tout le front, avec beaucoup d'obus à gaz, puis des infiltrations par les Stosstruppen dans le secteur de Rollot. Selon le journal cité ci-dessus, à 22h30, les Allemands « *déclenchent un marmitage inouï. Toutes les batteries, toutes les routes, tous les PC sont pris à partie. Des pièces de longues portées tirent sur Clairoix et Compiègne et la plupart des villages voisins du front (Coudun, Villers-sur-Coudun). Des maisons toutes voisines du PC sont atteintes et s'effondrent. Le PC a heureusement une cave où l'on se réfugie⁴* ».

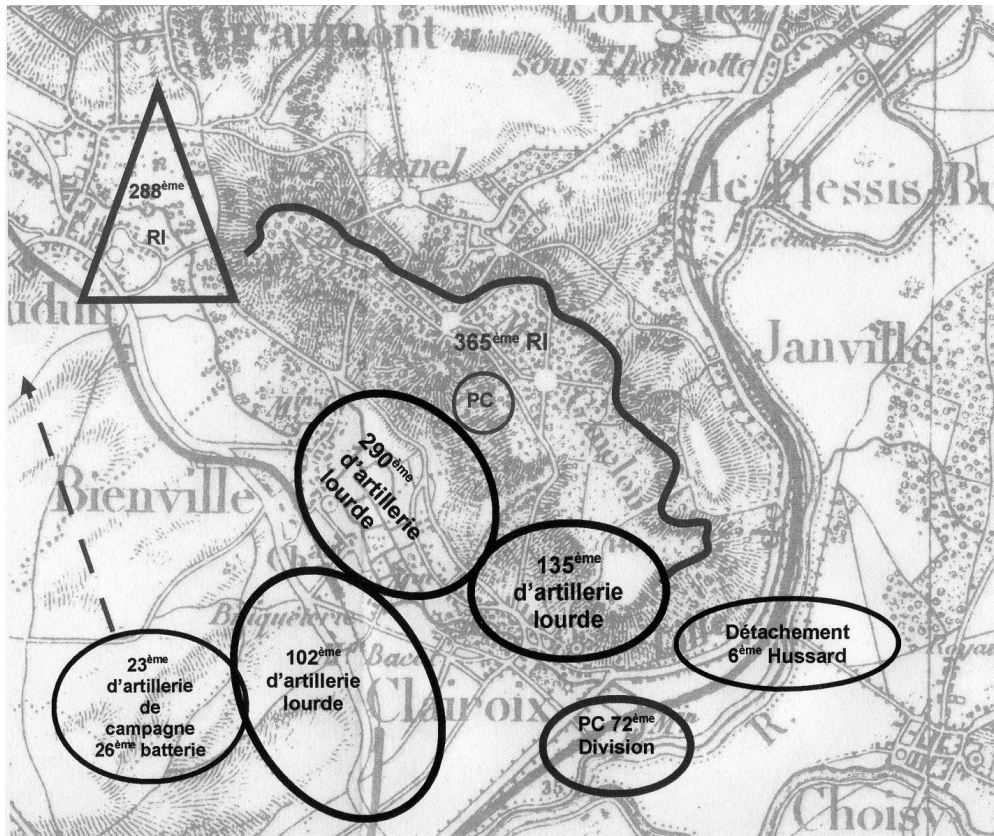
Le 10 juin, selon le journal de marche de la 26^{ème} batterie du 23^{ème} RAC, commandée par le lieutenant Zedet, « *à 7h, l'unité reçoit son ordre de route pour Clairoix. Elle traverse Choisy-au-Bac sans aucun incident. La route est minée d'un bout à l'autre et il y circule nombre de véhicules. Grande animation à Choisy, les civils s'enfuient. La 3^{ème} section (munitions) retrouve le CA II/218 après le pont suspendu reliant les deux rives de l'Oise. 22h : à l'entrée de Clairoix : grand encombrement, nombreuses colonnes. Les Boches tirent sur le village. La nuit est venue, les avions de bombardement rôdent au-dessus et lâchent leurs bombes juste au moment où la batterie quitte la route n° 32, en face de l'usine, pour prendre à droite la route de Bienville - Coudun - Roye. À l'arrêt de la voie ferrée, peu après, le groupe s'installe en position d'attente à la lisière du bois. Il est 23h. Le bombardement par avions ne s'arrête pas, et les obus qui ne vont pas jusqu'à Margny-Compiègne nous encadrent. À un régiment de la division, 200 hommes sont hors de combat (50 tués). À la 29/218 : 3 tués par bombes* ».

Pain : une feuille de tickets pour le mois de mai 1918.

³ Poste de commandement.

⁴ Le Clos de l'Aronde, à Clairoix, n'a pas vraiment de cave.

La « tête de pont » de Compiègne-ouest en juin 1918



La 72^{ème} division d'infanterie, qui se replie devant l'avancée allemande, installe son PC (poste de commandement) près du carrefour du Port à Carreaux pour défendre la tête de pont. En avant de ce PC, un détachement du 6^{ème} régiment de hussards protège l'accès du pont reliant Clairoux à Choisy-au-Bac.

Le 365^{ème} RI (régiment d'infanterie) a pour mission de fortifier le mont Ganelon. Le 288^{ème} RI, quant à lui, se tient prêt à intervenir et déboucher par la trouée de Coudun vers Giraumont. Une batterie du 23^{ème} régiment d'artillerie de campagne se positionne près de Margny pour prendre en enfilade, en tir rasant, d'éventuelles percées de l'ennemi du côté de Coudun.

Il y a aussi 3 régiments d'artillerie lourde (le 135^{ème}, le 102^{ème}, et le 290^{ème}), totalisant 36 pièces d'artillerie, qui vont faire le coup de feu pendant plusieurs jours. Leur poste d'observation se situe au milieu des lignes du 365^{ème} RI, sur le mont Ganelon.

Le 11 juin, l'état-major de la 53^{ème} division d'infanterie se transporte à Clairoux. Depuis le déclenchement de l'offensive, les pièces d'artillerie françaises tirent jour et nuit... Pour la seule journée du 12 juin, la consommation d'obus du 102^{ème} RAL est de 3000 coups de 105 mm et 100 coups de 220 mm. Six RAL et quatre batteries d'autres RAL sont adjoints au dispositif de Clairoux, ce qui donne une idée du déluge de feu.

Le 12, selon le lieutenant Zedet : « alerte à 3h. Départ du groupe à 4h par la route passant à la briqueterie de Clairoux et allant sur Coudun. Tout le long du chemin, nombreux trous d'obus et bombes ; cadavres de chevaux, caissons et avant-trains hors d'usage. Coudun, où l'on arrive à 5h30, flambe en plusieurs endroits ».

Le 13, le sous-lieutenant Haudepin du 115^{ème} RAL est grièvement blessé par un éclat d'obus (il décèdera de ses blessures). Il était à l'origine de l'installation d'un observatoire sur le mont Ganelon, qui complète les vues du ballon dirigeable n° 59 et de l'aviation.

Le 18 juin, les premières pièces d'artillerie lourde française quittent le secteur sans être relevées. La partie est gagnée...

La bataille continue cependant. À Clairoux, des colonnes légères de l'artillerie sont chargées d'évacuer les dépôts d'obus pour les acheminer au plus près des pièces, sur une ligne de front qui se déplace de plus en plus vers le nord. Le village, plus que jamais, devient un cantonnement important, toujours sans aucun civil. Les troupes s'y relaient sans discontinuer, et il est traversé par de longues colonnes de prisonniers et de blessés.

Quand Foch se recueille à Clairoux...

Voici un extrait du livre de Pierre Croidys intitulé « Notre second Bayard : le général Leclerc » (éditions SPES, Paris, 1948) :

« [...] le général Foch, la veille de lancer son offensive, celle qui allait avoir pour résultat la défaite de l'Allemagne, quitta le G.Q.G., à Compiègne, et s'en alla, en auto, à l'église du petit village de Clairoux, là même où Jeanne d'Arc, au sortir de Compiègne, fut faite prisonnière. Descendant d'auto, devant cette église qui ressemble plutôt à une grande chapelle, avec le fond du chœur arrondi, sur lequel est peinte une fresque représentant la scène où Jeanne d'Arc fut prise, en combattant, par les gens de Clairoux, le généralissime venait entendre la messe. Il fit la sainte communion, et, ce jour-là, consacra l'armée française au Sacré-Cœur. Seul, un jeune officier de l'état-major du G.A.C., qu'il avait pris avec lui par amitié personnelle, fut le témoin de cet acte de foi si méritoire ».

N.B. : G.A.C. : groupe d'armées du Centre.

Le retour

Les premiers habitants ne reviennent à Clairoux que lors de la dernière quinzaine d'août 1918, et la majorité d'entre eux, en septembre. Ainsi, par exemple, le 31 août, les Trocaz quittent Chartres, après avoir chargé quelques meubles dans un wagon mis à la disposition des réfugiés. Ils sont certes sur la route du retour, mais dispersés, le grand-père étant réquisitionné, et une fille étant employée ailleurs par la Croix-Rouge (cf. page 12). C'est un peu ce que vivent tous les Clairouisiens, ils n'ont souvent pas de nouvelles précises de leurs proches, et souffrent de l'incertitude des moyens de retour.



Mars 1919 : des soldats rejoignent le ravitaillement de leur compagnie.

Photo prise à l'intersection de la rue des Bocquillons et de l'actuelle rue de l'Aronde, près du pont de pierre.

Et, même si la guerre n'est pas tout à fait terminée (les soldats seront maintenus dans leurs unités jusqu'au début 1919), ils comptent déjà leurs morts...

L'administration locale reprendra son service fin octobre, et les actes administratifs, plutôt en décembre. Entre-temps, le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de 1918, à 11h, l'Armistice a été signé à Compiègne, dans la clairière dite de Rethondes.

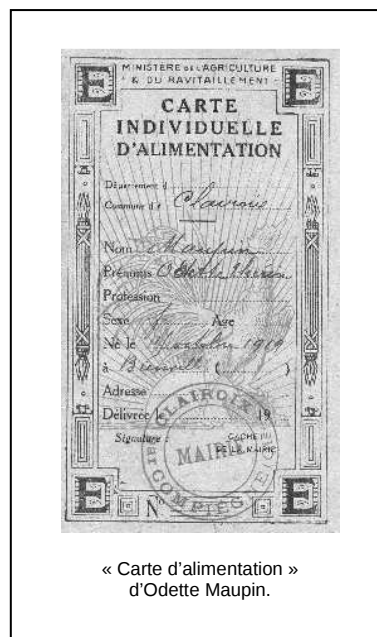
La situation n'est bien sûr pas redevenue normale du jour au lendemain. Les restrictions alimentaires ont continué... Et il a fallu réparer les dégâts matériels causés par la guerre ; à titre d'exemples, voici des extraits de délibérations du conseil municipal, en 1919 :

- le 2 février : « ... l'école des filles seule actuellement utilisable ; l'école des garçons souillée, saccagée, pillée, fermetures brisées ou disparues, carrelage à refaire, matériel scolaire en grande partie disparu ; les écoles en construction forcément abandonnées jusqu'en des temps meilleurs ... » ;

- le 7 juillet : « ... le système des eaux de la commune a été gravement endommagé par l'usage abusif qu'en ont fait les troupes depuis 1914 et spécialement pendant l'évacuation ... » ;

- le 17 août : « ... les fossés du bois communal au lieu-dit le marais ont été détériorés et bouchés par l'occupation des troupes et l'abattage des arbres ... » ; « ... demande aux Services de Reconstitution leur réfection par les prisonniers ... ».

En 1921, la commune de Clairoix et d'autres communes environnantes sont citées à l'ordre de l'armée par Louis Barthou, ministre de la guerre (Journal Officiel du 24 février) : « situées pendant toute la guerre dans la zone des combats, ont été l'objet de nombreux bombardements par canons et par avions qui les ont partiellement détruites. Ont fait preuve sous les obus des plus belles qualités de calme et de sang-froid ».



« Carte d'alimentation »
d'Odette Maupin.

En 1922, est créée une « Amicale des Anciens Combattants de Clairoix », présidée jusqu'en 1931 par Marcel Delacourt, directeur de l'école de garçons (de 1921 à 1930) et secrétaire de mairie. Elle compte une petite centaine de membres.

Selon ses statuts, ses buts sont :

- 1 - D'entretenir la bonne camaraderie de la guerre. De conserver le culte des héros morts pour la France, de veiller au respect de leur sépulture et du monument destiné à perpétuer leur mémoire, de conserver le souvenir de ceux qui reposent au cimetière militaire.
- 2 - D'améliorer la situation matérielle des Membres par la pratique de la mutualité en venant en aide à ceux qui pourraient par suite de blessures ou maladie se trouver dans le besoin.
- 3 - De défendre par tous les moyens en son pouvoir les droits et intérêts de ses adhérents en ce qui concerne les pensions, réformes, décorations, etc., en tous cas de les aider de ses conseils et de ses démarches.
- 4 - D'assister, de se faire représenter à toutes les cérémonies en général ayant pour but d'honorer les victimes de la guerre.

Malgré quelques dissensions internes lors des premières années, elle subsistera jusque dans les années 1960.

Les morts

Un cimetière militaire provisoire a été établi à Clairoux, comme l'indique la carte postale ci-contre, mais nous ne savons pas exactement où : peut-être au bord de la route nationale, au lieu-dit « Le Bac-à-l'Aumône », peut-être près de l'église, au lieu-dit « Les Quatre Tilleuls ».

Puis les corps ont été transférés au cimetière de Remy (à 15 km à l'ouest de Clairoux), créé en novembre 1921, et qui a également recueilli les tombes des cimetières provisoires de 12 autres communes (il contient plus de 1800 tombes de soldats morts en 1914-1918).

Quant au monument aux morts, situé près de l'église de Clairoux, il a été inauguré le 6 novembre 1921. C'est Albert Prélon, entrepreneur de maçonnerie clairoisien, qui a effectué l'assise de la « pyramide de granit de Belgique » fournie et gravée par l'entreprise Blase, de Compiègne, et payée, pour moitié, grâce à une souscription publique.



Le cimetière militaire provisoire de Clairoux.



Le cimetière militaire de Remy (en 2013).



Lors de l'inauguration du monument aux morts, le 6 novembre 1921.



À l'église, le même jour.

Pour la première guerre mondiale, 28 soldats figurent sur ce monument aux morts. Voici quelques précisions les concernant :

<i>Prénom et nom Âge lors du décès</i>	<i>Grade</i>	<i>Unité militaire (rég. d'inf. : régiment d'infanterie)</i>	<i>Date du décès</i>	<i>Lieu du décès</i>
Louis Allet 23 ans	Soldat	106 ^{ème} rég. d'inf.	13 juillet 1917	Berling, Moselle
René Allet 26 ans	Soldat	164 ^{ème} rég. d'inf.	23 février 1916	Wavrille, Meuse
Alexandre Bertrand 40 ans	Sapeur	8 ^{ème} régiment du génie	23 octobre 1918	Hôpital civil de Flers, Orne
André Ched'homme 36 ans	Caporal	254 ^{ème} rég. d'inf.	23 mai 1916	Cumières, Meuse
Paul Déchasse 33 ans	Soldat	54 ^{ème} rég. d'inf.	19 septembre 1914	Bar-le-Duc, Meuse
Maurice Delassalle 25 ans	Adjudant	97 ^{ème} rég. d'inf.	25 mai 1915	Souchez, Pas-de-Calais
Alcide Devillers 31 ans	Soldat	254 ^{ème} rég. d'inf.	7 octobre 1914	Parvillers, Somme
Étienne Drujon 19 ans	Sergent	150 ^{ème} rég. d'inf.	16 avril 1917	Monsapigneul, Aisne
Robert Drujon 21 ans	Soldat	35 ^{ème} rég. d'inf.	17 avril 1917	Bouleuse, Marne
Auguste Foirest 27 ans	Soldat	155 ^{ème} rég. d'inf.	23 juin 1915	Hôpital de Chanzy, Meuse
Émile Foirest 22 ans	Caporal	355 ^{ème} rég. d'inf.	4 avril 1918	Grivesne, Somme
Charles Laurent 46 ans	Soldat	28 ^{ème} rég. d'inf. territoriale	21 avril 1918	Clairoix (maladie)
Gustave Lebaill 22 ans	Dragon 2 ^{ème} classe	8 ^{ème} régiment de dragons	24 octobre 1918	Compiègne (maladie)
Fortuné Lemaire 20 ans	Soldat	102 ^{ème} rég. d'inf.	25 juin 1918	Scherpenberg, Belgique
Arthur Luisin ?	?	?	1918 (⁵)	?
Henri Maupin 21 ans	Soldat	67 ^{ème} rég. d'inf.	24 septembre 1914	Mouilly-St-Rémy, Meuse
Lucien Outrequin 22 ans	Soldat	161 ^{ème} rég. d'inf.	2 février 1917	Compiègne (maladie)
René Payen 23 ans	Soldat	34 ^{ème} rég. d'inf. coloniale	7 juin 1918	Serbie, Balkans
Lucien Picot (⁶) 27 ans	Soldat	132 ^{ème} rég. d'inf.	27 septembre 1916	Bouchavesnes, Somme
Jean Pinchon 33 ans	Médecin 1 ^{ère} classe	Ambulance 52	8 juin 1916	Verdun, fort de Souville, Meuse
Étienne Quentin 28 ans	Soldat	122 ^{ème} rég. d'inf.	23 août 1917	Rampon, Meuse
Georges Rollet 41 ans	Soldat	103 ^{ème} rég. d'inf. territoriale	8 février 1916	Beuvraignes, Somme
Lucien Romand 18 ans	Soldat	131 ^{ème} rég. d'inf.	13 juillet 1915	Disparu à Argonne, Meuse
Victor Saluaux 34 ans	Soldat	54 ^{ème} rég. d'inf.	26 décembre 1914	Mouilly, Meuse
Léon Sézille 22 ans	Soldat	67 ^{ème} rég. d'inf.	23 avril 1915	Calonne, Meuse
Pierre Sibien 29 ans	Sous- lieutenant	256 ^{ème} rég. d'inf.	24 août 1914	Saulxures, Alsace
Gaston Stra 38 ans	Chasseur	1 ^{er} bataillon de chasseurs à pied	12 novembre 1918	Mersburg, Allemagne (captivité)
Louis Voitant 26 ans	Soldat	164 ^{ème} rég. d'inf.	20 novembre 1915	Vaux, Meuse

⁵ Année indiquée sur le monument aux morts. Mais dans le vieux cimetière de Clairoix, près de l'église, une tombe au nom d'Arthur Luisin indique un décès à Castel-Moreuil le 14 mai 1916...

⁶ Un doute subsiste sur ces données ; nous avons en effet trouvé deux Lucien Picot morts en 1916...

Mais d'autres soldats, nés ou habitant à Clairoix avant la guerre, auraient pu figurer aussi sur ce monument aux morts ; par exemple :

<i>Prénom et nom Âge lors du décès</i>	<i>Grade</i>	<i>Unité militaire (rég. d'inf. : régiment d'infanterie)</i>	<i>Date du décès</i>	<i>Lieu du décès</i>
Raymond Ply 21 ans	Dragon	23 ^{ème} régiment de dragons	10 septembre 1914	Baron, Oise
Jules Tassin 29 ans	Soldat	409 ^{ème} rég. d'inf.	14 mars 1916	Meurthe et Moselle
Antoine Paillot 28 ans	Sergent	21 ^{ème} rég. d'inf. coloniale	3 août 1917	Craonne, Aisne
Georges Rousselet 22 ans	Soldat	67 ^{ème} rég. d'inf.	24 avril 1915	Verdun, Meuse

Dormitz - Clairoix, douleurs parallèles

La commune de Clairoix est jumelée depuis 1993 avec Dormitz, une commune bavaroise d'environ 2000 habitants.

Lors de la guerre de 1914-1918, 27 soldats de Dormitz sont morts au champ d'honneur. En voici la liste : Konrad Bezolt, le 1^{er} juillet 1916 ; Ersnt Brehm, le 12 décembre 1916 ; Heinrich Derruss, le 27 septembre 1914 ; Johann Dumssner, le 4 octobre 1918 ; Christoph Eck, le 10 novembre 1916 ; Georg Habermann, le 27 septembre 1916 ; Wilhelm Hubman, le 22 août 1918 ; Hans Hüfflinger, le 9 avril 1917 ; Joseph Holzmann, le 10 décembre 1916 ; Georg Knetzger, le 28 août 1914 ; Johann Lang, le 15 août 1916 ; Georg Lehnert, le 14 mars 1917 ; Josef Nutzelt, le 14 septembre 1915 ; Georg Posser, le 16 octobre 1915 ; Konrad Posser, le 18 septembre 1918 ; Leonhard Rauh, le 13 octobre 1916 ; Johann Räbel, le 25 mars 1918 ; Edmund Rehm, le 26 juillet 1917 ; Johann Rehm, le 10 juillet 1915 ; Otto Siebenhar, le 8 mai 1917 ; Michael Singer, le 19 juillet 1918 ; Johann Schmitt, le 30 septembre 1914 ; Georg Schramm, le 16 août 1917 ; Fritz Trummer, le 8 octobre 1914 ; Georg Trummer, le 27 juin 1917 ; Josef Wagner, le 8 décembre 1918 ; Georg Walz, le 9 août 1918. Pour beaucoup, ce fut sous les couleurs du drapeau du 19^{ème} régiment d'infanterie bavarois caserné à Erlangen, au voisinage de Dormitz et non loin de Nuremberg.

Le premier d'entre eux a été tué le 28 août 1914. Côté Clairoix, le premier mort est Pierre Sibien, 4 jours plus tôt, à Saulxures (Bas-Rhin)⁷. La concomitance de ces deux disparitions sur une terre frontière disputée est révélatrice du drame qui se prépare.

Deux villages, un cadre de vie analogue. De chaque côté, des pères, des mères, des épouses, des enfants, pleurent un(e) proche disparu(e) ; les larmes d'un(e) Allemand(e) sont les mêmes que celles d'un(e) Français(e)...



Georg Knetzger



Pierre Sibien

Les jumelages furent instaurés en 1963 par le Président français Charles de Gaulle et le Chancelier allemand Konrad Adenauer, au cours du traité de l'Élysée, afin que de tels drames ne se reproduisent plus.

⁷ Cf. page 19. Pierre, né le 12 décembre 1885, était le deuxième fils de l'architecte Armand Sibien (1855-1918), qui fit construire à Clairoix une belle villa (près de l'église). Pierre venait de terminer ses études d'architecture et de se marier...

En mémoire de quelques soldats clairoisiens

Il n'y a plus d'ancien « poilu » en vie, ce qui empêche dorénavant les témoignages directs. Cependant quelques descendants conservent en mémoire les récits de leurs aïeux, d'autres ont été retrouvés dans des archives. Voici des « brins d'histoire » de quelques soldats clairoisiens.

Maurice Maupin et ses frères

Maurice, du 67^{ème} RI, est grièvement blessé le 8 septembre 1914, à Étain (Meuse). Une balle ennemie a traversé son thorax au-dessus du sein gauche, passant près du cœur et ressortant dans le bas du dos ; elle n'a touché aucun organe vital. Embarqué dans l'urgence à bord d'un wagon à bestiaux, allongé sur de la paille, il est dirigé sur une antenne médicale. « *Blessure en séton* », lui dira le docteur, « *les asticots ont fait le travail, pas de gangrène* ». Avant de prendre la route pour un hôpital de Lodève destiné à la convalescence des blessés, il apprend la mort au combat de son frère Henri...

Comme son autre frère Julien, du 259^{ème} régiment d'artillerie, Maurice obtient la Croix de guerre (le 21 août 1917) : « *Soldat très courageux, n'a pas hésité, malgré de violents bombardements, à renseigner son commandant de compagnie, sur les tirs d'artillerie dans les journées du 9 au 13 octobre 1916* » (voir ci-contre).

Louis Sénépart

Certains hommes mûrs, conscients des enjeux du conflit qui se prépare, s'engagent dans les armées dès le 3 août 1914. Ainsi Louis Sénépart, 44 ans, originaire de Clairoix, chauffeur de maître à Paris depuis la mort de son épouse en 1911, abandonne une profession confortable, qui aurait pu lui éviter bien des difficultés...

Il rejoint le 3^{ème} RAL (régiment d'artillerie lourde) en qualité d'agent de liaison. En novembre 1915, il est affecté au 111^{ème} RAL nouvellement créé, puis, en 1916, au parc automobile du 13^{ème} RAL. En parcourant la campagne à motocyclette, il effectue les liaisons, parfois dangereuses, entre les batteries et l'état-major. Enfin, en mars 1917, compte tenu de son âge bien avancé, il est affecté comme chauffeur au 14^{ème} escadron du train des équipages. Il est libéré du service, à 48 ans, le 15 novembre 1918. Louis décèdera le 26 août 1944, suite à un bombardement sur Clairoix (à l'intersection de la rue Marcel Bagnaudez et de la route de Roye).

Son fils Robert, élevé par ses grands-parents à Clairoix, est mobilisé au début de l'année 1917...



Maurice Maupin



Louis Sénépart



Robert Sénépart (au 1^{er} plan, accoudé)

Raymond Ply

Né à Clairoix le 28 janvier 1893, domicilié à Gournay-sur-Aronde, engagé volontaire au 23^{ème} régiment de dragons à Vincennes, il est tué le 10 septembre 1914 au cours d'une reconnaissance dans le village de Baron, dans l'Oise. En effet, à 6 heures du matin, une patrouille française, mal informée sur la situation, s'avance dans les rues ; soudain, une fusillade éclate : des traînards allemands viennent de tirer. Cinq dragons tombent plus ou moins grièvement blessés. Transporté chez un habitant, Ply paraît le plus atteint. *« Je le vois encore, étendu »*, déclare le notaire du village, *« ses mains se crispent, ses paupières s'entourent de larmes, brouillant ses yeux bleus. Je l'entends murmurer une courte prière ; le doux nom de maman expire sur ses lèvres, et je reçois son dernier regard, sa dernière pensée : le cavalier Ply était mort ! J'ai pleuré sur lui, oui, j'ai pleuré, et celui-là n'eût pas été Français, qui, devant la souffrance et devant les plaies de ce héros, n'aurait pas versé des larmes de rage et de douleur ? »*.

Désiré Léon Foirest

Né le 14 décembre 1873, il fait partie des vieux mobilisés au 13^{ème} RIT, en 1914, puis devient caporal au 19^{ème} bataillon de chasseurs à pied. Il est cité à l'ordre du bataillon dans les termes suivants : *« Caporal brave et dévoué, a, malgré son âge, supporté les fatigues d'une campagne particulièrement pénible. Blessé très grièvement le 15 décembre 1914, à la tête d'une corvée de ravitaillement des plus périlleuses »*. La Croix de guerre lui a été remise, le 9 avril 1915, au cours d'une cérémonie militaire à Compiègne. Il est réformé à la suite de graves blessures reçues lors de la campagne de l'Yser.

Gaston Hachet

Né le 19 janvier 1887, maçon de son métier, et sergent dans un régiment de Génie : *« Sous-officier discipliné et énergique, en qui ses chefs peuvent compter en toute occasion. Sur le front depuis le 26 août 1914, a pris part à toutes les actions où le bataillon a été engagé. Chargé du ravitaillement de la première ligne en matériel et en munitions, a donné de belles preuves de courage pendant les attaques ennemies du 27 février et du 27 mai 1916 en menant à bien sa mission malgré les plus grands dangers, sous un bombardement intense »*.

Adolphe Bergès

Instituteur à Clairoix de 1909 à 1914, il rejoint le 288^{ème} RI à Auch comme sergent, et participe à la campagne des Éparges ; blessé le 24 août 1914 à Éloi (Meuse), il est évacué. Il se distingue à Verdun en 1916 : *« Sous-officier ayant une haute conception de ses devoirs. S'était fait remarquer aux premières affaires de Verdun où il avait accompli sous un bombardement violent, son rôle d'agent de liaison. S'est de nouveau distingué aux récents combats par son activité et son sang-froid dans le ravitaillement en vivres et en munitions des premières lignes »*. Il reçoit la Croix de guerre avec étoile de bronze. Il est blessé (par intoxication) au Chemin des Dames le 20 octobre 1917.

Jean Pinchon et sa famille

Né le 6 mai 1883, Jean est le frère cadet de Joseph Porphyre, artiste célèbre notamment en tant que dessinateur de Bécassine, et d'Émile, sculpteur connu en particulier pour ses bas-reliefs de l'exposition coloniale internationale de 1931, à Paris. À Clairoix, les Pinchon possèdent depuis 1876 la propriété du Clos de l'Aronde (mairie actuelle).

En novembre 1915, Jean reçoit la Croix de guerre avec la citation suivante : « Pendant l'attaque allemande du 20 octobre 1915, a prodigué ses soins aux blessés et aux intoxiqués malgré un bombardement très violent et des nuages de gaz asphyxiants très meurtriers ». Médecin aide-major de 1^{ère} classe au groupe de brancardiers divisionnaire n° 52, il meurt le 8 juin 1916, aux abords du fort de Souville (près de Verdun), à la suite de ses blessures. Il est alors cité une nouvelle fois à l'ordre de la division : « Pinchon Jean, aide-major, déjà remarqué par sa belle conduite au 10^{ème} RI, a été tué dans son service au poste de secours du fort de Souville par un obus qui a démoli entièrement ce poste de secours. Ce médecin, dont le zèle et le courage ne se sont jamais démentis, était depuis peu au Groupement des Brancardiers de la division où il avait su faire apprécier sa valeur médicale et militaire ».

« Une brave famille », tel est le titre d'un article du Progrès de l'Oise du 2 avril 1915 : « Mme Pinchon, propriétaire à Clairoix, qui a cinq fils sous les drapeaux, vient d'avoir la satisfaction d'en voir deux cités : M. Jean Pinchon, médecin, et M. Philippe Pinchon. Ce dernier, pour avoir tué la sentinelle ennemie et prévenu sa tranchée qu'elle allait être entourée, a d'ailleurs gagné un galon. M. Pinchon père est, depuis le commencement de l'occupation, enfermé dans la ville de Noyon, où il remplit les fonctions si délicates, en ces circonstances, de président de la Croix-Rouge. Mme Pinchon, retenue dans l'Indre, prodigue dans les ambulances ses soins dévoués ».

Joseph passe la plus grande partie de la guerre dans des sections de camouflage, en France et au sein de l'armée d'Orient. Quant à Émile, un peu après la guerre, il sculpte divers monuments aux morts (Noyon, Clermont-de-l'Oise, Chauny, Bois-Colombes, Choisy-le-Roi, Le Raincy, La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny...).

Bécassine et la guerre



Quatre albums de Bécassine ont trait à la guerre de 1914-1918 : « Bécassine pendant la guerre » (paru en 1916), « Bécassine chez les Alliés » (1917), « Bécassine mobilisée » (1918), et « Bécassine chez les Turcs » (1919) ; seuls le premier et le dernier ont été dessinés par J.P. Pinchon.

Ces ouvrages, destinés essentiellement aux petites filles de l'époque, évitent de présenter le côté cruel de la guerre, tout en tentant de faire comprendre quand même la gravité des événements, et la mondialisation du conflit. Dans le contexte de l'époque, ces albums sont singuliers parce qu'ils ne cherchent pas à « embrigader » les enfants, ni à faire de la propagande ; ils raillent même subtilement la bureaucratie militaire française...

Plutôt que la violence, c'est le dévouement qui est plutôt mis en avant, et la jeune héroïne « naïve » l'incarne à merveille.

Et pourtant, en 1940, la censure allemande interdit l'impression et la vente de l'ensemble des albums de Bécassine (ainsi que leur possession et leur lecture !), et l'occupant, dès son entrée dans Paris, détruit tous ceux qui sont stockés chez l'éditeur...

Les Duval-Arnould

La famille Duval-Arnould acquiert le Clos de l'Aronde (l'actuelle mairie de Clairoix) en 1920, à la suite des Pinchon, et y reste jusqu'en 1977. Le père, Louis (1863-1942), futur député de Paris, s'engage en 1914 malgré son âge et la charge de ses 7 enfants. Ses 5 fils sont mobilisés (l'un d'eux, Rémy, meurt en 1918). L'aîné, Paul, écrit en 1916 un ouvrage intitulé « Crapouillots - feuillets d'un carnet de guerre » (librairie Plon).

Frères et cousins en 1914-1918

Les archives familiales ont permis de retrouver trace des moments vécus pendant la guerre de 1914-1918 par les frères Julien et Raymond Bochand, et leurs cousins Édouard et Lucien Rollet, frères également.

Julien Bochand

Le plus âgé des quatre, Émile Julien dit Julien Bochand, est né le 29 octobre 1888 à Clairoix. Il fréquente l'école publique, sans doute jusqu'au certificat d'études. Puis il travaille avec ses parents sur l'exploitation agricole clairoisienne de la rue Saint-Simon, au n° 77 (actuel n° 44).

Il se marie le 17 juin 1913 avec sa cousine germaine Louise Rollet (sœur d'Édouard et de Lucien, cités ci-après), née à Clairoix le 23 avril 1894. Ils logent d'abord dans la maison des Dupuis, à l'angle de la route nationale et de l'actuelle rue Germaine Sibien (là où il y a actuellement le café « Le bon coin »), puis, en 1922, ils rejoignent le n° 77 de la rue Saint-Simon ; ils héritent de la ferme en 1926, au décès du père, Julien Émile dit Émile Bochand.

En 1930, Julien entre à l'amicale des anciens combattants ; il en deviendra secrétaire. Il est aussi conseiller municipal, puis adjoint des maires Paul Gilibert et Georges Sézille, de 1959 à 1965. Dans les années 1960, vieil homme usé, il sert le lait à quelques client(e)s, le matin et le soir, jusqu'à sa mort en 1968.



Julien Bochand, lors d'une
fête des archers,
le 18 juin 1967.



Près de Chichey
(entre Reims et
Troyes),
en juin 1917.

Une « voiture à
viandes » du 18^{ème}
régiment de
chasseurs à cheval.

Julien Bochand est
au premier plan,
debout entre les
chevaux.

En 1908, il est incorporé au 18^{ème} régiment de chasseurs à cheval et y restera pendant la guerre. Du 2 août 1914 au 15 juillet 1919, il a noté sur des carnets les noms des villages qu'il a traversés avec l'équipe de ravitaillement de son régiment, ainsi que divers événements. On apprend ainsi que sur cette période, il bénéficie d'une quinzaine de permissions, pour un total d'environ 200 jours.

En mars 1918, son régiment est cantonné à Rilleux-la-Pape (près de Lyon), et Julien est en permission du 14 au 27. Il passe d'abord par Corbeil-Cerf (entre Beauvais et Méru), où des membres de sa famille se sont réfugiés pendant quelques mois.

Le 22 mars, à Clairoix, il indique que « *le canon commence à gronder du côté de Noyon* ». Le 23, « *les avions boches lâchent leurs bombes sur Compiègne, quelques-unes dans la plaine sur Clairoix* ». Le 24, à Villers-sur-Coudun, il accueille Fernande et Thérèse Helle (future épouse de Lucien Rollet), évacuées de Noyon « *pour la 2^{ème} fois* » : « *elles arrivent avec leur matériel ; triste situation de voir tous ces évacués* ». Le 26, des bombes tombent dans les prés du jeu d'arc de Clairoix. « *La situation est alarmante* ». La permission se termine... ; « *préparatif du linge ; chargement des voitures ; prêt à partir aux ordres qui doivent être donnés demain à 8 h du matin* ».

Plus tard, le 13 juin, alors que son régiment est basé à Angleterre (près de Méru), et lors d'un ravitaillement à Mouy, il note : « *je vois les habitants de Clairoix qui sont évacués ; ces pauvres gens installent leurs bivouacs à Mouchy-le-Châtel ; je vais prévenir M^{lle} Helle à*

Corbeil-Cerf ; je suis resté l'après-midi avec ma famille ; rentré à Angleterre à minuit ; triste journée pour moi »...

Raymond Bochand

Né le 15 septembre 1893, Raymond, le frère de Julien, est employé à la compagnie des chemins de fer. Il se marie avec Adna Bordeaux (garde-barrière) ; il décède le 5 mars 1941.

Il est incorporé au 19^{ème} bataillon de chasseurs à pied. Selon une carte postale datée du 3 octobre 1914, il est en convalescence à l'hôpital temporaire de Cluny (Saône-et-Loire).

En septembre 1915, il est fait prisonnier à la ferme de Navarin (Champagne), et passe au moins 18 mois dans des camps allemands (Munster, Friedrichsfield).



Raymond Bochand (debout, 1^{er} rang, à droite).
Cluny, octobre 1914.



Une carte envoyée d'Allemagne par Raymond Bochand
à son père, en avril 1917.

Édouard Rollet

Né le 28 décembre 1895 à Clairoux, cousin et beau-frère de Julien Bochand, Édouard Rollet est lui aussi agriculteur, au n° 12 de l'actuelle rue Germaine Sibien, et dirige la compagnie d'arc de Clairoux pendant de nombreuses années. Il décède en 1962.

Concernant la guerre, nous n'avons que peu d'éléments sur lui.

Lucien Rollet

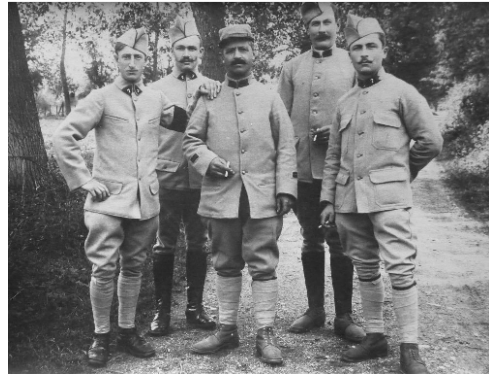
Né à Clairoux le 25 avril 1897, Lucien, frère cadet d'Édouard, après son mariage (le 17 novembre 1919) avec Thérèse Helle, devient agriculteur dans la ferme de sa belle-famille, celle d'Haudival, hameau de Sermaize (près de Noyon). Quand leur fils Marc reprend l'exploitation, ils s'installent à proximité, à Genvry.

Vu son âge, il est incorporé en 1916 (au 350^{ème} RI). En juin 1917, d'après une carte qu'il a envoyée à son cousin (et beau-frère) Julien Bochand, il est en convalescence au château du Héron (près de Rouen), soigné avec 24 autres soldats par des sœurs et un médecin civil.

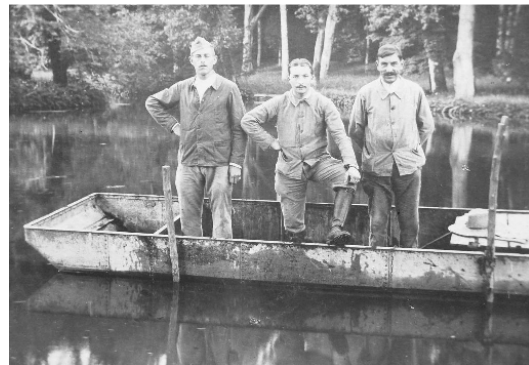
Fin mars 1918, il est à Montdidier, et écrit à ses parents : *« il n'y a plus de civil dans le pays, tout est resté à l'abandon, les vaches se baladent dans la plaine. Les boches sont arrêtés dans leur avancée mais dans le trajet que nous avons fait en chemin de fer pour venir ici nous en avons vu des kyrielles (?). Les Goths étaient à Chalons avant que nous y passions et il nous a fallu attendre toute la nuit pour passer car les voies étaient obstruées. Les demoiselles Helle doivent être parties de nouveau car j'ai vu des soldats qui avaient été blessés à Lagny »*.

Le 30 mars 1918, il est fait prisonnier à Ayencourt-le-Monchel (près de Montdidier). Un ami de Lucien donne quelques détails : *« à 6 heures du matin, les boches nous ont attaqués face à Montdidier qui est aux boches, les nôtres étant inférieurs. La 1^{ère} demi-section, dont fait partie Rollet, fut envoyée en renfort et au même instant une furieuse attaque de flanc venant du Mesnil nous forçait à nous replier en vitesse, en laissant tout notre matériel pour aller plus vite, alors tous sont restés chez les boches qui les ont faits aux pattes. Après je me suis renseigné et un type m'a dit les avoir vus sans armes, rien qu'avec leurs musettes dans les lignes boches, alors sûrement qu'ils sont prisonniers [...] (illisible) qu'à le dire à ses parents afin de les tranquilliser car ils vont être sûrement assez longtemps sans nouvelles »*.

Dans une carte à ses parents, datée du 9 mai 1918, et expédiée de Soltau (Allemagne), il demande qu'on lui envoie de l'argent et des colis, du tabac, un petit



Édouard Rollet (à droite),
au 7^{ème} régiment de chasseurs à pied.



Lucien Rollet (au centre), en juin 1917.

morceau de savon blanc, du fil à coudre, de l'amadou pour briquet... Le 5 juin, il réclame aussi une vareuse, car la sienne commence à s'user... Le 15 juillet, toujours sans nouvelles de sa famille, il indique qu'au camp de Soltau il y a des jeunes civils de 20 ans de la région de Noyon, et qu'un d'entre eux essaiera de savoir où sont les évacués de Sermaize... Il ne peut écrire que tous les quinze jours, sur du papier à lettres (au crayon de bois), car le camp ne leur a pas encore donné de cartes... Le 1^{er} août, il estime que « l'échange des prisonniers est en bonne voie », et finit sa lettre ainsi : « les joues sont plates et je vous assure que j'ai le teint bien bronzé, chose qui ne m'était jamais arrivée même par les plus fortes chaleurs »... Le 8 août, il se trouve au camp de Dülmen : « suis en bonne santé, envoyez des colis ». Et enfin, le 30 décembre : « me voici cette fois rentré en France, avec Julien et Alfred Papaux, tous trois en excellente santé. [...] À notre arrivée à Dunkerque, nous avons été ravitaillés et nous avons touché du pinard, ce qui nous a fait plaisir, car il y a longtemps que nous en avons bu, pour moi depuis ma captivité et beaucoup d'autres comme moi »...

97° 2472 Accusé de Réception d'un avis de Disparition Le Maire de <i>Clairoix</i> Département de l'Oise a l'honneur d'accuser réception à M. le Chef du Bureau de Comptabilité du 150^e Régiment d'Infanterie, à Chartres, de l'Avis de Disparition du <i>caporal</i> <i>Rollet Lucien Constant</i> et déclare que la famille a été prévenue à <i>Clairoix</i>, conformément aux instructions reçues. A <i>Clairoix</i>, le <i>10</i> 1918 Le Maire, <i>Le Comte de la Roche</i>	4^e CORPS D'ARMÉE 150^e Régiment d'Infanterie 97° 2472 Avis de Disparition Monsieur le Maire de <i>Clairoix</i> (Oise) J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir M^{me} <i>Rollet</i> résidant à <i>Clairoix</i> que le <i>caporal Rollet Lucien Constant</i> du 150^e Régiment d'Infanterie, 23^e C^o, 6^e Bataillon, né le <i>25 Mars</i> 1894 à <i>Clairoix</i> canton de <i>Compiègne</i> Dép^t de l'Oise Fils de <i>Emile</i> et de <i>Marie</i> <i>Reinier</i> Numéro Matricule au Corps <i>17 644</i> et <i>1814</i> au Recrutement de <i>Compiègne</i> de la classe <i>1914</i> a disparu le <i>30 Mars</i> 1918, à <i>Monchel</i> (Somme) présumé prisonnier Au cas où la Famille aurait reçu des nouvelles de ce militaire, nous vous prions de l'inviter à nous en faire part en donnant principalement l'adresse qu'il indiquerait si la Famille désire demander des renseignements à la Croix-Rouge, Agence des Prisonniers de Guerre, 53, Avenue des Champs-Élysées, à Paris. Il est indispensable qu'elle donne toutes les indications qui sont portées sur le présent Avis. A Chartres, le <i>10 Septembre</i> 1918 Le Capitaine DAULIAC, Chef du Bureau de Comptabilité.
---	---

L'« avis de disparition » de Lucien Rollet, adressé au maire de Clairoix. Il est daté de septembre 1918, alors que la disparition date du 30 mars...

-----000-----

Clairoix (Oise)
et la guerre de 1914-1918

Réalisée à partir de différents documents d'archives, cette monographie expose une synthèse des événements de la première guerre mondiale qui ont marqué Clairoix, une commune de l'Oise, située non loin du front. Elle présente également, à partir de témoignages indirects, quelques « tranches de vie » de soldats.

Henri LESOIN, Rémi DUVERT et Jean-Marc BOCHAND sont membres de l'association "Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix", qui a notamment édité, en 2005, un ouvrage intitulé « Clairoix : patrimoine, histoire et vie locale ».

Contact : rd-ahpc@gmail.com.